

Bourses de la Maison des affaires publiques et internationales (FAS) à la maîtrise et au doctorat 2026-2027

La Maison des affaires publiques et internationales met au concours **6 bourses** destinées aux candidats, candidates au doctorat.

Les personnes sélectionnées se verront octroyer une bourse de **25 000\$** au doctorat. À noter que l'appel pour les bourses à la maîtrise suivra en septembre 2026.

Lancée en 2022 par la Faculté des arts et des sciences, la Maison a pour mission de contribuer à l'amélioration des politiques publiques en offrant un espace de découvertes et d'échanges entre des chercheurs, des étudiants et des praticiens-chercheurs des affaires publiques et internationales. À travers ses recherches, elle contribue à l'avancement des connaissances en affaires publiques et internationales tout en favorisant la collaboration interdisciplinaire. La Maison offre une communauté académique vive et audacieuse, repoussant les limites du savoir en collaboration avec des milieux de pratique.

Concours ouvert à :

- tous les candidats, toutes les candidates au doctorat (3^e cycle) inscrits dans un programme de sciences sociales à la Faculté des arts et des sciences à l'Université de Montréal et/ou travaillant sous la direction d'un chercheur ou d'une chercheuse membre de la Maison;
- dont la thèse porte sur les enjeux de politiques publiques ou les affaires internationales, ainsi que sur les implications sur les plans économiques, démographiques et de relation de travail de ceux-ci, et
- dont le projet est de nature appliquée et permet d'éclairer la prise de décision et le débat public en produisant des connaissances pour mieux outiller l'action publique.

Conditions et responsabilités du boursier, de la boursière :

- Sous la supervision de son directeur ou de sa directrice de recherche, chaque boursier, boursière, participera et contribuera aux activités de la Maison :
 - Chaque récipiendaire de bourse sera associé à un praticien ou une praticienne pour faire une activité de transfert ou de vulgarisation en fonction de l'avancement du projet de thèse.

- Chaque récipiendaire assistera au minimum à deux événements par trimestre et participera aux ateliers obligatoires de formation (un par trimestre) et au cocktail annuel de réseautage de la Maison.
- Les récipiendaires participeront à la retraite d'écriture annuelle de la Maison, afin de faire avancer leurs projets et permettre de réseauter.
- Chaque récipiendaire participera à la réalisation d'un court vidéo sur son projet destiné au site web de la Maison.
- La bourse peut être obtenue une seule fois par parcours universitaire. Les étudiants et étudiantes ayant reçu une bourse à la maîtrise restent admissibles pour la bourse doctorale.
- Les obligations s'étalent sur l'année académique 2026-2027. Sur preuve d'inscription pour le trimestre en cours, la moitié de la bourse sera versée à l'automne et l'autre moitié à l'hiver.

Critères de sélection

- Lien du projet de recherche avec les objectifs de la Maison
- Pertinence démontrée du projet pour au moins un milieu de pratique
- Qualité du projet de recherche et excellence du parcours académique
- Leadership et implication extracurriculaire
- Pour les étudiants en fin de parcours : potentiel et motivation de contribution pratique aux politiques publiques et internationales ou de recherche subséquente sur ces questions

Dossier de candidature :

Le dossier doit être transmis dans un seul fichier PDF dans l'ordre ci-dessous :

1. Lettre de motivation d'une page max. expliquant l'intérêt pour collaborer avec et s'impliquer dans les activités de la Maison.
2. Présentation du projet : a) Description du projet et de l'avancement des travaux (1000 mots) b) explication de la portée appliquée de la recherche en lien avec les objectifs de la Maison (500 mots).
3. Curriculum vitae académique
4. L'entièreté des relevés de notes universitaire
5. Courriel d'appui (2 à 3 paragraphes) du professeur, de la professeure qui supervise le projet de thèse. Le courriel doit clairement expliquer l'avancement du projet et confirmer l'intérêt du professeur, de la professeure de participer activement dans les événements et travaux de la Maison.

Date limite et envoi du dossier :

Le 27 avril 2026 à 23 h 59 par courriel à maison-api@fas.umontreal.ca.

Un accusé de réception sera transmis. Si ce n'est pas le cas après 72 heures ouvrables, veuillez faire un suivi à cette même adresse courriel. Aucun dossier ne sera accepté après cette échéance.

Renseignements : maison-api@fas.umontreal.ca

Annonce des résultats : août 2026.